

GUY HOQUET

GUY HOQUET Perpignan Centre - Agence RIGAUD IMMOBILIER
36 Avenue du Général Leclerc 66000 PERPIGNAN
☎04.68.35.68.42

GRILLE TARIFAIRE GUY HOQUET PERPIGNAN CENTRE- RIGAUD IMMOBILIER

ADMINISTRATION DE BIENS		
Prestation principale de gestion	Pour locaux d'habitation ou mixte (loi 6/7/89), locaux meublés, locaux commerciaux, locaux professionnels et autres locaux.	8.00% TTC des sommes encaissées.
Prestations particulières	Frais administratifs Dossier contentieux hors assurance (huissier, avocat) Dossier et suivi sinistre assurance : eau, incendie... État préparatoire à la déclaration de revenus fonciers	48.00€ TTC Annuel 96.00€ TTC 96.00€ TTC 30.00 €TTC (Prestation en option)
Garanties locatives	Loyers impayés et dégradations immobilières	2.00% TTC des loyers et charges encaissées
	Loyers impayés et dégradations immobilières avec vacance locative trois mois (1 mois de franchise)	3.78% TTC des loyers et charges encaissées
HONORAIRES DE LOCATION		
Prestation principale de gestion Pour locaux d'habitation ou mixte (loi 6/7/89), locaux meublés, locaux commerciaux, locaux professionnels et autres locaux	Entremise et négociation (charge bailleur uniquement)	Logement de 0 à 40 m ² : 2 € TTC /m ² Logement de 41 à 55 m ² : 1 € TTC /m ² Logement supérieur à 56 m ² :0.50 € TTC/m ²
	Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail à la charge du bailleur	Logement de 0 à 40 m ² : 8 € TTC /m ² Logement de 41 à 55 m ² : 6 € TTC /m ² Logement de 56 à 80 m ² : 5.50 € TTC /m ² Logement de 81 à 120 m ² : 5 € TTC /m ² Logement supérieur 120 m ² : 4,50 € TTC/m ²
	Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail à la charge du locataire	Logement de 0 à 40 m ² : 8 € TTC /m ² Logement de 41 à 55 m ² : 6 € TTC /m ² Logement de 56 à 80 m ² : 5.50 € TTC /m ² Logement de 81 à 120 m ² : 5 € TTC /m ² Logement supérieur 120 m ² : 4,50 € TTC/m ²
	État des lieux à la charge du bailleur État des lieux à la charge du locataire	3.00 € TTC /m ² 3.00 € TTC /m ²
HONORAIRES DE SYNDIC		
Gestion courante incluse dans le forfait annuel		Entre 135 € et 200 € TTC/lot selon la taille de la copropriété avec un minimum de 1500 € TTC par copropriété
Vacation horaire	Heures ouvrables Hors heures ouvrables	84 € TTC de l'heure Majoration 25% soit 105 € TTC de l'heure
Prestations diverses	Mise en demeure Délivrance du carnet d'entretien, diagnostics Dossier de vente état daté (loi ALUR) Délivrance copie de document au copropriétaire	18.00 € TTC 36,00 € TTC 300.00 € TTC 36,00 € TTC
HONORAIRES DE TRANSACTION		
Biens dont le prix de vente est	Forfait à 5000 € TTC minimum	
	compris entre 0 € et 100 000 €	8% TTC
	compris entre 100 001 € et 200 000 €	7 % TTC
	compris entre 200 001 € et 300 000 €	6 % TTC
	compris entre 300 001 € et 400 000 €	5,5 % TTC
	compris entre 400 001 € et 500 000 €	5 % TTC
	Supérieur à 500.001 €	4,50 % TTC
Parking/Garage	Forfait	3000 € TTC
HONORAIRES D'ESTIMATION		
	Pour un Appartement/villa	180.00 € TTC

Tarifs applicables à compter du 01.01.2023